

1) Quels sont les objectifs spécifiques du chant à l'école maternelle ?

(compétences des IO 2007 et extraites du document d'accompagnement du livret scolaire CD Ressources 68)

La VOIX et L'ÉCOUTE

Compétences devant être acquises à la fin de l'école maternelle

- avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons ;
- interpréter avec des variantes expressives un chant, une comptine, en petit groupe ;
- jouer de sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance ;

mais aussi

- marquer la pulsation corporellement ou à l'aide d'un objet sonore, jouer sur le tempo en situation d'imitation ;
- repérer et reproduire des formules rythmiques simples corporellement ou avec des instruments ;
- coordonner un texte parlé ou chanté et un accompagnement corporel ou instrumental ;
- tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste ;
- utiliser le corps et l'espace de façon variée et originale en fonction des caractéristiques temporelles et musicales des supports utilisés ;
- faire des propositions lors des phases de création et d'invention, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

2) Place des activités de chant à l'école maternelle dans les programmes 2007

On peut retenir deux points forts développés dans les programmes 2007 concernant le chant à l'école maternelle :

1) Sa participation à l'élaboration d'une culture commune partagée

En intégrant les apports de la littérature, des arts visuels et de la musique dans les contenus des apprentissages à l'école, les programmes 2007 mettent résolument l'accent sur le double enjeu d'offrir, de construire une « culture commune partagée » et de « réduire les écarts culturels ».

Dans le domaine de l'éducation musicale, l'appropriation d'un répertoire de chansons et comptines va contribuer à l'enrichissement de cette culture commune dans laquelle les élèves s'inscriront. Elle pourra être transmise aux familles et par là-même aux générations futures. Les activités de chant, par leur effet catalyseur, permettent d'atteindre cet objectif.

2) Sa contribution au développement de compétences transversales et transdisciplinaires.

Un deuxième point sur lequel insistent les programmes est l'apport des activités musicales, plus précisément vocales, dans :

- *le développement de la personnalité de l'enfant comme « ... moyen de communication et d'expression de soi et comme instrument de l'intelligence sensible... »*
- *dans les apprentissages transversaux « ... comme la mémoire auditive, le développement des différentes formes d'attention et de concentration et comme le rapport vécu au temps et à l'espace... »*
- *dans le domaine du langage.*

En effet la langue « ... offre les matériaux aux jeux vocaux sur lesquels on s'appuiera pour conduire à une première conscience sonore (phonique) du langage (par un travail sur le rythme, l'accentuation dans la prosodie, l'articulation ...) »